PROF SEPT 2516

Stages en entreprises : l'offre s'élargit

Le but d'*Entr'apprendre* ? Réduire les fractures entre le monde de l'entreprise et des écoles. Le moyen ? Des stages en entreprises pour les enseignants. Troisième édition encore élargie.

En 2016-2017, des entreprises ouvriront de nouveau leurs portes à des chefs d'ateliers, enseignants, professeurs de cours généraux ou techniques, dans le cadre du projet *Entr'apprendre*, organisé par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC), la Fondation pour l'enseignement (FPE), les réseaux d'enseignement et leurs instituts de formation ainsi que des représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des entreprises participantes.

FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT

Une offre plus large

Cette année, les inscriptions démarrent dès septembre, toujours via l'IFC [1], avec une offre qui s'élargit. Huit entreprises en 2014-2015, seize l'année passée, dans des secteurs plus nombreux (industrie, économie et sciences appliquées), et *« nous continuons sur cette lancée*, déclare Olivier Remels, administrateur délégué de la FPE. *En 2016-2017, notre offre s'élargit à vingt-six entreprises. Et nous nous ouvrons aux secteurs de la distribution, de la construction, du transport, via des entreprises de toute taille, avec une offre de métiers beaucoup plus étoffée ».*

Parmi les nouveaux hôtes, l'entreprise de construction Malors, où travaille Anne Malet. Pour elle, *« la formation est importante en soi pour notre personnel, ensuite par l'accueil de stagiaires, d'apprentis, et par la participation à des jurys de qualification. Ex-enseignante, je mesure la différence à combler entre notre réalité de terrain et la pratique des enseignants ».* Vincent Lemaire, lui, est administrateur délégué de la société d'électricité André Lemaire, qui entre aussi dans *Entr'apprendre* cette année. *« Faire venir des enseignants chez nous va permettre de les mettre plus au fait du quotidien de l'entreprise et ainsi peut-être contribuer à une amélioration qualitative de l'enseignement de notre métier ».*

Ces entreprises rejoignent une équipe où presque tous les anciens rempilent. Selon Olivier Remels, *« la plupart des entreprises déjà engagées nous restent fidèles et sont enthousiastes. Elles soulignent surtout le bon déroulement des stages, les contacts réalisés, la création d'espaces de confiance. Elles sont conscientes aussi de l'effet miroir pour leur personnel quant à l'accent mis sur la sécurité, la qualité, la productivité et l'amélioration de leurs procédures d'accueil ».*

Un projet évolutif

Pour informer de cette offre et de son évolution, la FPE communique : *« Nous avons réuni les chefs d'ateliers pour leur présenter* Entr'apprendre *».* De plus la FPE tient aussi à pérenniser les contacts entre stagiaires et entreprises : *« Pour ce faire, nous sommes sur le point de mettre en place un intranet ».*

Autre nouveauté, suite aux réactions exprimées lors du bilan de la première édition : l'immersion sera ouverte aux professeurs de cours généraux – ils pouvaient déjà participer à une étape d'observation –, pour leur permettre d'encore mieux comprendre les réalités de leurs collègues des cours techniques. •

Pa. D.

[1] www.ifc.cfwb.be (profil « Membre d'un établissement scolaire », chapitre « formations spécifiques »)

Premier bilan

Un premier bilan de l'opération a conduit à quelques modifications, pour cette édition 2016-2017.

Selon Isabelle D'Hondt, responsable des formations collectives à l'Institut de la Formation en cours de Carrière, les professeurs de cours généraux, satisfaits de la phase d'observation du stage, regrettaient de n'avoir pas pu vivre l'immersion avec leurs collègues des cours techniques et chefs d'atelier. Dorénavant, ils participeront au stage entier, les entreprises pouvant fusionner ces phases.

Leurs collègues auraient aimé toucher aux machines. Ce n'est pas possible, pour des raisons de sécurité et d'assurance. *« Leur satisfaction est aussi globale. L'accueil des entreprises les a impressionnés »*, souligne M^me^ D'Hondt. Ils ont pu mettre à niveau certaines connaissances, mieux percevoir la réalité de l'entreprise, l'importance de la sécurité et du travail d'équipe. La plupart ont trouvé matière à transfert vers leurs collègues ou leurs élèves, via des réunions d'équipe pédagogique.

Enfin, *« les entreprises sont enthousiastes. Les organisateurs, eux, se réjouissent des dialogues concrets entre écoles et entreprises. Ils élargissent leur offre, via plus de secteurs et de métiers, notamment en petites entreprises – un souhait des stagiaires ».*

QUALIFIANT

Les élèves qui fréquentent l'enseignement qualifiant seront les experts à qui nous confierons demain la gestion de notre quotidien dans d'innombrables domaines. Nous avons donc tout intérêt à faire mentir ce constat qui pointe encore un enseignement « trop souvent assimilé à une filière de relégation, peu en phase avec la demande de qualification du monde socio-professionnel ».

Une formation continue, à la fois technique, scientifique et humaniste, à destination des professionnels qui encadrent les apprentissages de ces jeunes, est relevée comme un des éléments importants de la qualité de notre enseignement. L'IFC y contribue par plusieurs voies :

- des formations dédiées aux facteurs sociaux, aux évolutions (numériques, notamment), aux phénomènes de groupes... qui influencent le comportement des jeunes, leur motivation et leurs conditions d'apprentissage ;
- des formations portant sur les nouveautés techniques et technologiques dans les CTA, les centres de compétences, etc. ;
- des formations portant sur les apports scientifiques récents, notamment dans les universités ;
- des formations qui permettent aux professeurs de cours techniques ou de pratiques professionnelles mais aussi de cours généraux de s'immerger dans la réalité et les exigences techniques, physiques, humaines et organisationnelles de plus de 24 entreprises « haut de gamme » via l'action Entr'Apprendre (co-construite par la Fondation pour l'enseignement, les organismes de formation des réseaux, les entreprises partenaires et l'IFC).

Mot clé sur le site : QUALIFIANT

Un espace ÉDUCdir, consacré aux gestionnaires d'écoles et de collectivités, sera accessible du mercredi au vendredi.

Sur le stand de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on trouvera les services du Délégué général aux droits de l'enfant, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias et l'Administration générale de l'enseignement. Et en ce qui concerne cette dernière, plus spécifiquement la Direction des relations internationales, Carte PROF, et e-learning (enseignement à distance). Le personnel de Wallonie-Bruxelles Enseignement pourra venir s'informer sur les effets de la réforme des titres et fonctions.

Wallonie Bruxelles en matière de littérature de jeunesse, et leurs pistes d'exploitation pratique (jeudi, 13h50-15h). Et également, le vendredi, une performance d'illustrateurs de jeunesse qui créeront une plaquette « Fureur de Lire » géante suivant les directives du public (vendredi, 12h-12h45) [2]. Rappelons que les écoles peuvent désormais acquérir des ouvrages de littérature pour les 3-18 ans dans le cadre du budget octroyé pour l'achat de logiciels scolaires agréés. •

[1] Programme dès la mi-septembre via www.saloneducation.be
[2] Programme complet via www.litteraturedejeunesse.be

réappropriation. Après avoir choisi une œuvre d'art, un monument, une façade/un édifice architectural, ou encore un témoignage du patrimoine local..., les classes la mettent en scène sous forme d'œuvre collective d'art plastique. Exposition de ces créations du 8 au 10 mai, quatre prix aux plus représentatives, originales et abouties. Inscriptions avant le 26 novembre.

www.culture-enseignement.be (> Activités)

ENTRÉES LIBRES SEPT 2016

La Fondation pour l'Enseignement[1] relance le projet *Entr'apprendre*, en collaboration avec différentes fédérations sectorielles. Objectif ? Proposer aux enseignants des écoles techniques et professionnelles des stages leur donnant l'occasion de vivre, pendant plusieurs jours, la réalité d'une entreprise.

La seconde édition de l'initiative s'est clôturée en mai dernier. 15 entreprises de Bruxelles et de Wallonie ont accueilli 50 enseignants, issus de 37 écoles, dans différents secteurs. « *C'est une bonne occasion de voir ce que l'industrie attend de nous, mais aussi ce qu'elle nous propose, dont nous pourrons ensuite faire bénéficier nos élèves. L'intérêt de ce type de stage est indéniable pour les profs. On y apprend beaucoup du point de vue technique et technologique, ainsi qu'en termes de dynamique de travail.* » Voici ce que nous en disait un enseignant, interviewé lors de la première édition[2]. Et l'enrichissement est mutuel. Plusieurs entreprises ont, en effet, tenu à souligner l'intérêt de cette expérience pour elles, évoquant notamment la fierté des membres de leur personnel appelés à montrer et à expliquer leur métier.

La Fondation pour l'Enseignement a récemment exprimé son intention de faire grandir ce projet qui a démarré en 2015, et de créer toujours plus de partenariats écoles-entreprises dans le but, explique-t-elle, de « *renforcer la qualité de l'enseignement qualifiant et la préparation adéquate de nos futurs jeunes talents* ». Et de conclure : « *C'est ensemble, et dans le respect des missions de chacun, que nous gagnerons ce pari !* » **MNL**

Intéressés ?
Nathalie DELPORTE – 081 83 03 27 ou nathalie.delporte@cfwb.be
Isabelle D'HONDT – 081 83 03 29 ou isabelle.dhondt@cfwb.be

1. Elle réunit toutes les fédérations de Pouvoirs organisateurs de l'enseignement obligatoire en FWB et les fédérations d'entreprises wallonne et bruxelloise. En savoir plus : **www.fondation-enseignement.be**

2. Voir *entrées libres* n°100, juin 2015, p. 11

À VOS AGENDAS !

La Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique vous convie à sa rentrée académique, le lundi 17 octobre 2016 à 18h15, à l'Auditoire Sainte-Barbe à Louvain-la-Neuve.

Thème : « La valorisation des acquis : enjeux pour les adultes en reprise d'études, enjeux pour l'enseignement »

Ce sera l'occasion d'entendre **Françoise de VIRON**, professeure à l'UCL, École d'éducation et de formation (EDEF), GIRSEF/RIFA (Recherche interdisciplinaire en formation d'adultes) : *« Travail et Formation »*

Inscription avant le 7 octobre 2016 : http://webservices.segec.be/feprosoc/rentree

CANTINES

Le Service Public Wallonie organise, dans le cadre du **Plan REGAL** (Réduction du gaspillage alimentaire en Wallonie), un forum de rencontre entre les acteurs de la chaine alimentaire. Celui-ci aura lieu le mercredi 19 octobre prochain (après-midi) à Jambes et portera sur le diagnostic et la mobilisation contre le gaspillage dans les cantines scolaires.

Cette invitation s'adresse aux directions, PO, enseignants... **CvdW**

Infos et inscriptions avant le 12 octobre (dans la limite des places disponibles) : www.planregal.be regal@spw.wallonie.be

FORMATION EN DÉFICIENCES SENSORIELLES

Dans le cadre de la formation continue de l'UCL, un module relatif aux « *déficiences sensorielles chez l'enfant et l'adolescent* » est organisé conjointement par l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles) et l'UCL, d'octobre 2016 à février 2017. Il a pour objectif d'apporter une visée théorique et pratique aux professionnels concernés par les déficiences visuelles, auditives, la surdicécité ou le polyhandicap, sur le plan médical, cognitif, développemental et pédagogique.

La formation s'adresse à tout professionnel (enseignant, éducateur, agent PMS, logopède, ergothérapeute, kinésithérapeute, assistant social) ayant au minimum un niveau bachelier, et elle est également ouverte aux étudiants en psychologie, logopédie ou sciences de l'éducation. **BG**

Plus d'informations : www.uclouvain.be/481320
Tél. 02 373 53 96 (le mardi) - lucie.jonette@uclouvain.be

METROPOLE OCTOBRE 2016

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Entr'apprendre : immersion réussie des enseignants en entreprises

En 2015, la Fondation pour l'Enseignement lançait, en collaboration avec Beci et l'UWE, le projet Entr'apprendre de stages en entreprises pour enseignants des écoles techniques et professionnelles. Ce mois de mai 2016 a vu se terminer la seconde édition, au cours de laquelle une cinquantaine d'enseignants ont pu vivre une passionnante expérience de terrain.

La Fondation pour l'Enseignement réunit les réseaux d'entreprises à Bruxelles et en Wallonie (au travers de Beci et de l'UWE) ainsi que tous les réseaux d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a pour objectif principal de favoriser une meilleure collaboration entre nos entreprises, quel que soit leur secteur, et les établissements scolaires de l'enseignement qualifiant.

En 2014, la Fondation a pris l'initiative de lancer le projet Entr'apprendre. Son objectif est de renforcer les liens entre les enseignants de cours techniques et de pratiques professionnelles et une série d'entreprises partenaires. Cette connaissance mutuelle s'acquiert dans le cadre de stages d'immersion en entreprise pour les enseignants. Avant sa plongée dans la vie de l'entreprise, l'enseignant prépare son expérience en élaborant une grille d'observation. Après le stage, il est également invité à réfléchir au « transfert » de son expérience dans sa pratique pédagogique quotidienne et, en particulier, sur des thèmes tels que l'innovation technologique, le relationnel, la sécurité, les techniques de communication...

Une expérience aussi concrète permet non seulement une exploitation pédagogique en classe, mais renforce aussi la crédibilité de l'enseignant comme référent technique auprès des apprenants. La relation établie entre enseignant et entreprise peut aussi construire une relation plus durable afin de permettre à des jeunes de postuler pour un stage en connaissant mieux les exigences de l'entreprise. Plusieurs entreprises tiennent également à souligner l'enrichissement que cette expérience représente pour elles, particulièrement dans la fierté qu'éprouvent des membres de leur personnel à montrer et à expliquer leur métier. Cet enrichissement est donc mutuel.

Déjà 4.000 élèves bénéficiaires

Au printemps 2016, 15 entreprises de Bruxelles et de Wallonie ont accueilli 50 enseignants issus de 37 écoles dans différents secteurs : les transports publics (Stib), l'industrie technologique (IBA, AGC Glass Europe, Engie Fabricom, Carmeuse, Safran-Techspace, Sonaca, Heidelberg Cement), le secteur agro-alimentaire (Lutosa, Lantmännen Unibake, Delacre), la chimie (Kluber Lubrication), la distribution d'énergie (Ores), la grande distribution (Lidl) et le secteur automobile (D'Ieteren).

En deux ans, plus de 100 enseignants ont pu en bénéficier, relayant ensuite leur expérience positive auprès des collègues et des élèves. En une session annuelle, on estime ainsi à plus de 4.000 le nombre d'élèves positivement impactés.

Lors de la prochaine année scolaire 2016-2017, d'autres partenaires se sont déjà engagés à venir renforcer le projet : Colruyt et Carrefour pour la grande distribution, ainsi qu'une dizaine d'entreprises du secteur de la construction.

La Fondation pour l'Enseignement a la ferme intention de faire grandir le projet en l'étendant progressivement à d'autres secteurs représentatifs de notre tissu industriel. Plus nous créerons de partenariats écoles-entreprises, plus nous renforcerons la qualité de l'enseignement qualifiant et la préparation adéquate de nos futurs jeunes talents. Il s'agit d'une condition essentielle à la réussite des entreprises, qui passe nécessairement par une attention accrue portée à la formation des enseignants au cœur même de l'entreprise.

À l'année prochaine, pour le troisième cycle d'Entr'apprendre.

FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT

Vous souhaitez vous aussi renforcer cette dynamique en participant au projet ?

Info : www.fondation-enseignement.be

Contact : michel.legein@fondation-enseignement.be

L'Echo 28/10/2016

L'offre de stages en entreprise pour les professeurs du technique sera doublée pour l'année 2017

Le projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'enseignement rencontre de plus en plus de succès. L'objectif: offrir des stages de deux ou trois jours en entreprise aux professeurs du qualifiant.

NATHALIE BAMPS

Lancé il y a deux ans par la Fondation pour l'enseignement, le projet de stages en entreprise pour les professeurs du secondaire technique et professionnel prend de l'ampleur. Pour l'année 2017, l'offre de stages sera doublée: pas moins de 30 entreprises ouvriront leurs portes aux enseignants.

Quelque 127 places de stage seront ainsi mises à disposition des candidats. Et les entreprises participantes sont issues de tous les secteurs: du technologique à la chimie, en passant par la construction, le transport ou l'agroalimentaire.

Le projet «Entr'apprendre» a pour objectif de confronter les professeurs de l'enseignement qualifiant en Wallonie et à Bruxelles aux réalités du monde du travail. Ce projet a déjà enthousiasmé une centaine de professeurs durant les deux éditions précédentes. «*Plus de 4.000 élèves ont potentiellement été impactés*», explique Anne Hicter, directrice de l'Institut de formation en cours de carrière. «*Les professeurs ne se rendent pas toujours compte des exigences techniques mais aussi physiques, ou des normes de sécurité dans certains métiers*, explique-t-elle. *Faire un stage les aide à découvrir les réalités de terrain dans lesquelles leurs élèves seront plongés, et donc à transmettre aux futurs travailleurs les exigences auxquelles ils seront confrontés.*»

«Faire un stage les aide à découvrir les réalités de terrain dans lesquelles leurs élèves seront plongés.»

ANNE HICTER
DIRECTRICE DE L'IFC

Avec Entr'apprendre, les professeurs sont confrontés aux réalités de terrain auxquelles ils n'ont pas nécessairement eu accès. © DOC

Tous les professeurs du qualifiant n'ont pas nécessairement fait un passage dans le secteur privé durant leur carrière. Certains sont des enseignants purs et durs. Pour eux, ce type de stage est particulièrement important. Et tous se disent séduits par la démarche. «*Pour l'enseignant qui n'a jamais travaillé dans le privé, c'est une belle occasion de découvrir un autre monde*», témoigne ainsi un formateur en électricité qui s'est rendu chez Ores.

Tuer les préjugés

L'expérience permet aussi de tuer certains préjugés qui courent dans les écoles sur le monde de l'entreprise. «*J'ai découvert que ce n'était pas un monde froid et impersonnel, mais plutôt une grande famille. Cela a changé ma vision de l'entreprise*», raconte une autre «stagiaire» qui s'est rendue chez Klüber Lubrication, une société du secteur chimique qui produit des lubrifiants. «*Démystifier le monde de l'entreprise est quelque chose d'important*», confirme Aurélie Humblet, coordinatrice RH chez Safran.

Giovanni Di Stefano s'est rendu chez D'Ieteren. Il voudrait qu'on aille plus loin encore: «*Dans le secteur automobile, il faut se former tout le temps. Les mécanos ont des formations tous les mois. Il faudrait faire encore plus de stages car il y a parfois un gros décalage entre l'école et le terrain. Sans compter qu'on se base sur des référentiels qui datent parfois des années '70…*»

Du côté des employeurs, les attentes sont aussi nombreuses. Premièrement en matière de «savoir-être» des jeunes: «*Le savoir-être, l'apprentissage du travail en équipe et de la collaboration, c'est quelque chose qu'il faut encore accentuer auprès des élèves*», constate Anne Hicter à la suite des contacts qu'elle a eus avec les entreprises participantes. «*Avec cette expérience, les professeurs ont l'occasion de découvrir quelles sont les valeurs et les qualités humaines que recherchent les entreprises*», dit encore Aurélie Humblet. Safran, active dans le secteur aéronautique, recherche beaucoup de jeunes travailleurs, ayant l'esprit d'initiative et des qualités relationnelles, mais, constate la jeune femme, «*cela se raréfie…*»

La Libre Belgique, mercredi 08 février 2017 – Débats/opinion

Débats

Ecole : une chance historique

Luc Willame,
Olivier Remels et
les autres administrateurs (*)
La Fondation pour l'Enseignement

Evitons une nouvelle succession de "réformettes". Le projet de Pacte d'excellence est une opportunité à saisir maintenant afin de revaloriser en profondeur nos écoles.

La Fondation pour l'Enseignement, qui rassemble tous les employeurs des fédérations de pouvoirs organisateurs de l'enseignement obligatoire et des entreprises en Fédération Wallonie-Bruxelles, invite tous les acteurs de l'école à dépasser les freins exprimés et à reprendre les discussions sur base du dernier texte du Groupe central (1), afin de finaliser un accord global dans les meilleurs délais. Elle demande aussi au gouvernement d'approuver explicitement le projet de Pacte et de s'engager à négocier sa mise en œuvre dans le respect des équilibres établis.

Pour le long terme

Le projet de pacte représente en effet une chance historique pour l'école francophone et un momentum qu'il faut saisir. Malgré les réserves exprimées par des acteurs de terrain, qui sont compréhensibles, un accord visant à opérationnaliser ce projet est possible après de nombreux mois de négociations qui ont permis de tracer les contours d'une réforme ambitieuse et cohérente, portée par les représentants de tous les acteurs de l'école. Celui-ci propose de nouveaux équilibres qui tiennent compte d'une analyse objective des faits, définissant des priorités et intégrant les recommandations de nombreux experts. Les équilibres ont pu être trouvés sur base de l'apport de 12 groupes de travail, de rapports complémentaires et d'une large consultation citoyenne, qui ont nourri les réflexions du Groupe central. Le Pacte est une réforme ambitieuse qui s'inscrit dans une perspective de long terme, sur plusieurs législatures, mobilisant toutes les forces vives de l'enseignement.

Toutes les parties prenantes ont déjà "mis de l'eau dans leur vin", pour atteindre de grands équilibres.

Trop d'élèves au bord du chemin

Au cours de ce processus unique, toutes les parties prenantes ont forcément déjà "mis de l'eau dans leur vin", pour atteindre de grands équilibres, car ils se sont accordés sur l'urgence d'une revalorisation en profondeur de notre école, qui soit porteuse

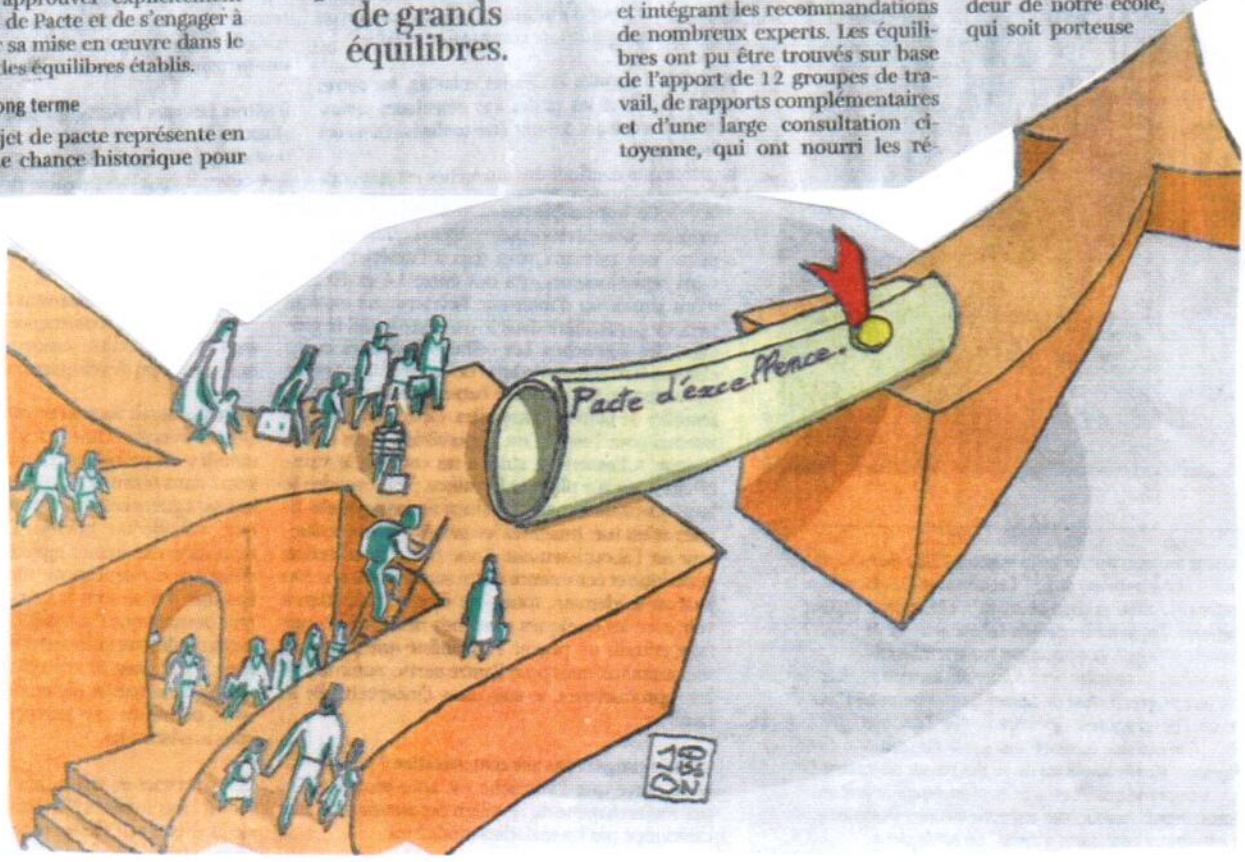

de plus de qualité et d'équité pour tous les élèves soumis à l'obligation scolaire. Personne n'oserait plus réfuter cette nécessité urgente de réforme, au vu du nombre d'élèves laissés au bord du chemin et des performances globalement insatisfaisantes de notre système scolaire (notamment selon les enquêtes internationales). Ces nouveaux équilibres impliqueront pour chacun d'accepter une remise en question au moins partielle de son fonctionnement, en intégrant ces changements comme un objectif personnel prioritaire.

Une négociation depuis deux ans

Aujourd'hui, il doit être possible de trouver un accord à l'intérieur même de l'espace de négociation créé depuis deux ans, sans perdre le cap des réformes identifiées comme indispensables par les représentants des acteurs, en poursuivant les travaux participatifs pour avancer dans l'élaboration de mesures et de réformes équilibrées, respectueuses de tous les acteurs, sans perdre de vue le double objectif de renforcement de la qualité et de l'équité du système.

Bien entendu, les réformes devront être précisées et détaillées (notamment leur articulation et leur phasage) dans les plans d'actions chiffrés, en respectant les équilibres atteints. Concrétiser le Pacte sera assurément un défi important pour les gestionnaires du système scolaire et tous les acteurs. Mais soyons "de bons comptes" et convenons qu'il était certainement difficile de s'accorder simultanément sur des principes qui soient portés par tous les représentants des acteurs et sur les modalités pratiques de mises en œuvre de plusieurs dizaines de mesures. Le texte qui est sur la table dessine tout de même déjà dans les grandes lignes une trajectoire budgétaire, ainsi qu'une feuille de route générale pour opérationnaliser les propositions.

Inquiétudes compréhensibles

Comme le projet de Pacte traite de nombreuses dimensions, il est exact qu'il est difficile de saisir toute la cohérence et l'interdépendance entre les réformes proposées. A ce stade, il est donc tout à fait compréhensible que ces propositions suscitent des inquiétudes auprès des acteurs de terrain, qu'il s'agisse des pouvoirs organisateurs, des directions, des enseignants ou des familles. Il est nécessaire que chacun puisse se faire une opinion sereinement sur les propositions du projet de Pacte, en connaissance de cause. A cette fin, il faut rappeler que de nombreuses propositions sont intimement liées entre elles, ce qui doit inciter à la prudence quant à l'interprétation des mesures lorsqu'elles sont examinées isolément. Aussi, un effort complémentaire de clarification sera nécessaire pour permettre une appropriation progressive par chacun des réformes qui seront in fine décidées. Les discussions à venir devront adresser les questions posées. Certaines réponses existent déjà en filigrane du projet de Pacte et d'autres feront l'objet de nouvelles négociations à l'intérieur du cadre tracé. Et comme pour tout changement de cette nature, des mesures d'accompagnement seront ensuite certainement indispensables.

Ce Pacte est une opportunité historique pour notre école, engageant les générations futures, dont chaque citoyen, parent et élève, qu'il exerce ou non une fonction dans le cadre scolaire, doit prendre toute la mesure et la responsabilité collective induite. L'alternative consisterait en une succession de "réformettes" plus ou moins bien agencées, qui ne seraient alors plus l'expression, ni de l'analyse, ni des propositions faites en cohérence par les acteurs...

→ (1) Le Groupe central, qui regroupe les représentants officiels des acteurs de l'école (fédérations de pouvoirs organisateurs, syndicats et associations de parents) a rendu un projet d'avis (Avis numéro 3), le 2 décembre 2016.

→ (*) Parmi les administrateurs de la Fondation pour l'Enseignement, on retrouve outre son Président et son Secrétaire général : M. Bettens, Secrétaire général de la Fédération des Etablissements libres subventionnés (Felsi); F. Constant, Secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP); B. Chanoine; P.Dor; S. du Bus; R. Galluccio, Administrateur délégué du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS); D. Leturcq, Directeur général adjoint au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE); E. Michel, Directeur général du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGec); V. Reuter, Administrateur délégué de l'Union wallonne des entreprises (UWE); O. Willocx, Administrateur délégué de la Chambre de Commerce et Union des Entreprises de Bruxelles (Beci).

→ Titre et chapeau sont de la rédaction.

2/03/2017

Symposium Écoles/Entreprises

La transition numérique, cela passe par l'école !

QUEL EST L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR L'ÉCOLE ET SUR L'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS ? C'ÉTAIT LE THÈME DU SYMPOSIUM QUE LA **FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT** A TENU À BRUXELLES, LE 9 FÉVRIER DERNIER : UNE REVUE DES DÉFIS LIÉS À LA NUMÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ... ET DONC DE L'ÉCOLE. IL A AUSSI ÉTÉ QUESTION DU PACTE D'EXCELLENCE, DONT LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE MARIE-MARTINE SCHYNS A PRÉSENTÉ L'ÉTAT D'AVANCEMENT.

Actualité oblige, le symposium de la Fondation pour l'enseignement (FPE) s'est ouvert sur les dernières évolutions du Pacte pour un enseignement d'excellence. Luc Willame, Président de la Fondation, a d'abord commenté les avis négatifs et conditionnels rendus sur le projet d'avis numéro 3, qu'il estime "*animés par la peur du changement*". Il en a appelé à l'union des bonnes volontés pour finaliser ce travail, déjà basé sur une concertation entre acteurs de l'école : "*Un accord est maintenant nécessaire dans le cadre négocié pour que ce plan devienne opérationnel*".

Marie-Martine SCHYNS, la ministre de l'Enseignement francophone, a remercié la FPE pour le travail qu'elle a fourni [1] dans le cadre des travaux du Pacte et pour ses projets sur le terrain. Elle a ensuite rebondi sur l'actualité et, au passage, corrigé certaines (dés)informations qui circulent. Elle comprend les inquiétudes face aux changements qui s'annoncent, confirme la nécessité d'informer les acteurs de terrain, mais, avant tout, affirme sa résolution : "*Faire évoluer le système est une nécessité, car le statu quo n'est pas une option*".

La ministre a présenté quelques éléments du Pacte. Pour l'enseignement qualifiant, elle insiste sur la nécessité d'établir, pour chaque métier, une filière d'excellence menant à l'emploi.

A la clef, notamment : une adaptation des cours généraux à la pratique du métier, un renforcement de l'alternance école-entreprise (rendue plus lisible, en concertation avec tous les acteurs) et une gouvernance plus rationnelle, entre autres au niveau de l'offre d'options, qui doit correspondre aux besoins des bassins de vie. "*Il faut que le jeune qui sort de l'enseignement qualifiant puisse trouver un métier qui correspond aux réalités de son bassin socioéconomique*".

La numérisation : un défi plus pédagogique que technologique

Bruno DELIÈVRE, professeur de Sciences de l'éducation à l'université de Mons, qui a présidé le groupe de travail «Réussir la transition numérique» du Pacte, était tout désigné pour introduire le thème du colloque. D'emblée, il pose un constat sous forme de défi : "*Actuellement, le numérique a une place dans les programmes d'enseignement, mais une place à part. Or, il devrait être intégré dans toutes les matières*". Il a consacré le reste de son intervention à la manière d'opérer cette intégration. "*Ce n'est pas un problème d'outils*, poursuit-il. *Cette intégration pose d'abord la question de la place de l'école dans une société numérique. Car cette évolution change beaucoup de choses*".

Il énumère alors les quatre champs de changements qui affectent l'école : le rapport au savoir (le prof n'est plus le seul dispensateur de savoir) , le rapport aux autres (on passe d'une communication verticale prof-élèves à une communication horizontale entre élèves, dont le prof devient l'animateur), le rapport au temps et le rapport à l'espace. La transition numérique est donc un défi plus pédagogique que technologique.
Pour le relever, il faut aider l'enseignant à intégrer le numérique à ses cours.

Pour cela, il importe de définir le rôle du numérique dans les programmes, ce qui n'est pas encore fait aujourd'hui. L'enseignement ne fera donc pas l'économie de réécrire les référentiels, ainsi que les projets d'établissement. Cela passe ensuite par la formation, tant initiale que continue : "*Il faut accompagner les enseignants là où ils sont*, martèle Bruno Delièvre, *sur le lieu de travail, avec les contenus qui sont les leurs et en relations avec leurs élèves*". L'équipement de base est un élément important, mais aussi celui qui est nécessaire au projet d'enseignement. Et, enfin, il est indispensable de généraliser les structures d'échange entre profs, pour soutenir ceux qui auraient du mal à opérer la transition.

Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Enseignement francophone, a tenu à remercier la FPE pour le travail effectué dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence.

> FAIRE CHANGER LES MENTALITÉS PREND DU TEMPS...

Olivier REMELS, Secrétaire Général de la Fondation pour l'Enseignement (FPE)

Recherche créatifs

Trois panels denses se sont ensuite succédés. L'un d'eux donnait la parole aux entreprises. Ses membres devaient répondre à cette question : "*Quel est l'impact du numérique sur les métiers en entreprises et sur les compétences attendues ?*" Florilège.

- **Jacques SPELKENS**, Head of CSR Benelux d'Engie : "*On ne peut pas nier les effets collatéraux de l'évolution technologique. Celle-ci a un impact sur 60 % des emplois*". Et aussi sur les profils recherchés, qui doivent inclure des savoir-être particuliers : adaptabilité, capacité à anticiper les problèmes... Des savoir-être souvent lacunaires au sortir de l'école.
- **Catherine LETE**, Talent Solutions chez IBM, souligne l'impact du numérique sur les profils recherchés en informatique : "*On recherche désormais des créatifs, avec une tête bien faite plutôt que bien remplie. Le métier n'est plus destiné uniquement aux matheux, mais à ceux qui ont une palette de compétences et de connaissances à offrir*".
- **Luc MACHIELS**, Deputy Chief Data Officer de BNP Paribas Fortis, la rejoint. Pour lui, l'école doit favoriser l'émergence d'autres formes d'intelligences, notamment les créatives. "*Nous cherchons des acteurs des technologies, pas des consommateurs. Il serait donc intéressant, dès le secondaire, de former les jeunes à la programmation. Cela mettrait les esprits créatifs en évidence et aiguiserait une série de compétences que nous recherchons*".
- **Aurélie HUMBLET**, coordinateur RH-Ouvrier chez Safran (industrie aéronautique),), insiste également sur les savoir-être. Mais elle pointe un phénomène de pénurie dans certains métiers. Les jeunes usineurs sont bien formés, avec une bonne connaissance de base, y compris des machines à commandes numériques. Le problème, c'est qu'il n'y en a pas assez. La raison ? Le déficit d'image des métiers industriels auprès des jeunes.
- **François CONSTANT**, Technical School&Knowledge Manager de la STIB, prépare une transition technologique fondamentale, liée à l'avènement des bus hybrides/électriques et du métro automatique. L'électronique embarquée et la numérisation ont un impact sur les profils recherchés, qui doivent montrer leur capacité à apprendre à apprendre et à partager le savoir

Les deux autres panels étaient consacrés aux initiatives d'éducation au numérique (ou par le numérique) et à la manière d'intégrer le numérique à l'enseignement des métiers (en Belgique francophone et en France), avec un accent sur les types de partenariats envisageables, entre autres avec les acteurs de la périphérie scolaire : régions, centres de compétences, formation professionnelle...

Retrouvez le compte-rendu du colloque sur www.fondation-enseignement.be. ■

Fondation pour l'Enseignement (FPE) : les projets se développent bien !

Olivier REMELS, secrétaire général de la FPE, a remercié tous les partenaires de la fondation pour leur engagement. Rappelons que, depuis 2013, celle-ci réunit les fédérations d'entreprises et les pouvoirs organisateurs de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a ensuite évoqué les vertus de la formation continue des enseignants, notamment les stages en entreprises Entr'apprendre, qui mobilisent cette année 30 entreprises de 9 secteurs d'activités offrant 130 places de stages. Un regret : le nombre de profs-stagiaires n'évolue pas au même rythme. "*Faire changer les mentalités prend du temps. Nous devons continuer à informer, tout en assouplissant les modalités...*" Il a annoncé la mise en place d'une plateforme web pour pérenniser les liens entre enseignants et entreprises, confirmé l'ouverture des stages aux profs des cours généraux et évoqué la réflexion en cours visant à informer les enseignants du futur tronc commun sur l'approche métiers. Enfin, il a présenté le nouveau partenariat de la FPE avec le projet européen «**Cokleeco**» (Building common knowledge between education and companies), "*qui aidera à repérer en Europe les bonnes pratiques d'échanges écoles-entreprises et favorisera le développement d'itinéraires de formation pour enseignants et entreprises. Cokleeco nous permettra aussi de valoriser hors des frontières les bonnes pratiques développées chez nous*".

FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT

(1) La FPE a présidé le groupe de travail sur la revalorisation du qualifiant lors de l'élaboration des recommandations du Pacte pour un enseignement d'excellence, rassemblant entreprises, syndicats, opérateurs de la formation et agences pour l'emploi aux côtés des pouvoirs organisateurs, parents et syndicats enseignement.

rtbf.be

INFO

Direct [1] Commission Publifin: audition de Stéphane ... ▶

07.03.2017

Pacte d'excellence: la Fondation pour l'enseignement presse les acteurs à surmonter leurs différences

(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fbelgique%2Fdetail_pacte-pour-un-enseignement-d-excellence-la-fondation-pour-l-enseignement-presse-les-acteurs-a-surmonter-leurs-differences%3Fid%3D9548157)

(#)

Pacte pour un enseignement d'excellence - La Fondation pour l'enseignement presse les acteurs à surmonter leurs différences - © SISKA GREMMELPREZ - BELGA

RTBF avec Belga

Publié le mardi 07 mars 2017 à 20h40

Alors que le groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence était réuni mardi pour rédiger son avis final, la Fondation pour l'enseignement, qui regroupe tous les employeurs de l'école obligatoire et des entreprises en Fédération Wallonie-Bruxelles, a appelé les acteurs de l'école à surmonter leurs différences et trouver "*d'urgence un accord*".

Newsletter info
Recevez chaque jour toutes les infos du moment Recevoir (http://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info)

> Mettre entre parenthèses ses intérêts propres

"*Chacun doit en effet à ce stade être capable de mettre entre parenthèses ses intérêts propres au profit du seul bien commun, en trouvant un accord global pour une réforme ambitieuse et cohérente. Cela doit être possible à l'intérieur des grands équilibres qui ont*

Les plus populaires

1 André Gilles se défend (sans convaincre) devant la commission Publifin: revivez les moments forts (http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_publifin-le-president-andre-gilles-sera-entendu-ce-jeudi-a-10h?id=9548814)

2 Publifin: perquisitions au centre informatique de Nethys suite aux soupçons de faux documents (http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_publifin-gilles-et-moreau-auraient-cree-des-documents-et-en-auraient-fait-disparaitre-d-autres?id=9549684)

3 Commission Publifin: "On a tenté de manipuler la commission", l'audition de Stéphane Moreau en direct (http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_commission-publifin-suivez-l-audition-de-stephane-moreau-en-direct?id=9550644)

4 Charleroi: les portes de Rive Gauche sont ouvertes (http://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_rive-gauche-les-portes-sont-ouvertes?id=9549505)

5 Borinage: un nouveau challenge morbide sur les réseaux et il inquiète la police (http://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_borinage-un-nouveau-challenge-morbide-sur-les-reseaux-et-il-inquiete-la-police?id=9550110)

AVRIL 2017 METROPOLE

POUR OU CONTRE

Le Pacte d'Excellence

L'idée d'une réforme ambitieuse de l'enseignement francophone rassemble et sa nécessité est consentie par tous. Mais le « Pacte d'Excellence » appelle des changements majeurs, notamment dans l'enseignement qualifiant. Les voies choisies restent à préciser et leur mise en pratique soulève certaines appréhensions.

Ophélie Delarouzée

Olivier Remels, secrétaire général de la Fondation pour l'Enseignement[1]

Ce Pacte est celui des acteurs de terrain et cette démarche *bottom-up* est historique. Il y a consensus sur les constats et les grandes ambitions qui l'animent : le chômage des moins de 25 ans avoisine encore les 27 % en Fédération Wallonie-Bruxelles ; les jeunes qui ne sont ni dans un parcours éducatif ni de formation (les « neets », *ndlr*) sont plus de 13 % pour 5 % d'emplois non qualifiés ; l'étude PISA 2015 classe la Belgique francophone 26e sur 38 en mathématiques, 28e en sciences et 8e en lecture, et les meilleurs résultats tendent à baisser. Il y a une forte corrélation entre le décrochage scolaire et l'indice socio-économique des élèves.

Pour la première fois, les acteurs s'accordent pour traiter les problèmes de manière globale et systémique. On vise par exemple à développer les pratiques collaboratives entre enseignants, qu'on sait vecteurs de réussite. Les écoles seront mieux accompagnées grâce à la réforme de la gouvernance et le pilotage par objectifs. Des moyens importants seront dégagés pour limiter le redoublement, qui coûte cher d'ailleurs. Le pacte devrait nécessiter 220 millions en vitesse de croisière, mais l'essentiel sera trouvé dans des marges à l'intérieur du système, en faisant mieux qu'aujourd'hui. Le tronc commun sera bien davantage pluridisciplinaire. On va notamment ajouter aux domaines d'apprentissage de base l'éveil polytechnique aux métiers, à l'art, au numérique, et même l'esprit d'entreprendre. Par une orientation positive construite au sein du parcours de l'élève, on va sortir de cette logique de relégation du général vers le qualifiant.

Le Pacte veut aussi simplifier le paysage, éviter d'avoir plusieurs parcours pour un même métier. De plus, des options surpeuplées mènent peu à l'emploi et d'autres sont désertées alors qu'elles offrent des débouchés. L'offre d'options tiendra mieux compte du contexte socio-économique local pour favoriser l'accès à l'emploi. L'enseignement qualifiant collaborera plus largement avec les acteurs sectoriels.

Joseph Thonon, président communautaire de la CGSP-Enseignement

Le Pacte n'est jamais qu'une somme de bonnes intentions. Les gouvernements successifs devront le mettre en œuvre et le diable est dans le détail. La concrétisation politique appelle une vigilance syndicale constante, aussi bien pour la qualité du système éducatif que pour les enseignants.

Pour le projet de pilotage des écoles, on ne veut pas de sanctions individuelles sur un contrat d'objectifs collectif. Le contrôle et les sanctions des enseignants doivent être séparés du système de pilotage, sinon cela devient du management d'entreprise privée. La mixité devrait être renforcée avec la remédiation et avec la prolongation du tronc commun. Mais, pour qu'on n'ait pas des contenus et des niveaux complètement différents, il faudrait un référentiel beaucoup plus strict. S'il est un peu vague, les quatre réseaux continueront à avoir des programmes et des applications différents. Revaloriser l'enseignement technique et en faire un vrai choix doit aussi participer à la mixité. Ici, la première crainte tient au fait que la formation qualifiante va être réduite de quatre à trois ans. L'enseignement professionnel et l'enseignement de qualification, qui comprend plus de cours généraux et techniques, vont être ramassés en une seule filière et cela pose de nombreuses questions. Les entreprises se disent incapables de fournir les stages actuels et il est attendu qu'elles s'impliquent plus dans la formation. Quant à la certification prévue par unités, elle est encore expérimentale et cause des problèmes : lassitude de répéter une même action avant de passer à la suivante, lourdeur administrative... Si l'évaluation n'est pas positive, le pacte prévoit de penser un autre système unique.

Nous avons certes reçu des garanties pour l'emploi. Les normes de fermeture des écoles de petite taille qui n'avaient que du qualifiant vont être abaissées. Les départs en pension pourraient permettre le non-remplacement d'enseignants, mais une requalification sera nécessaire afin que certains puissent glisser d'un poste à l'autre.

1 [illegible]

TABLE RONDE

Mobilité partagée : des solutions à trouver ensemble

Parce qu'elle représente un enjeu fondamental pour le développement économique de tout Bruxelles, la mobilité a constitué le thème d'une récente table ronde organisée par BECI. Elle a réuni les représentants de plusieurs sociétés de la capitale liées au transport partagé.

David Hainaut

Avec des prévisions et des chiffres bruxellois assez pessimistes quant à la situation des transports d'ici 2030 – 30 secondes en plus pour parcourir un kilomètre, vitesse moyenne de circulation en chute de 25 % – la mobilité dans la capitale reste une question cruciale. En témoigne la participation à cette table ronde d'une bonne vingtaine de représentants bruxellois de sociétés de transport partagé, visiblement soucieux et impliqués face à cette problématique. Avec comme mot d'ordre : trouver des solutions. Au plus vite, même ! L'occasion de prendre le pouls auprès de quelques entrepreneurs du secteur et d'apprécier, malgré la frustration généralement ressentie, le respect et la cordialité régnant entre les acteurs.

Préoccupation partagée

Serge Starckmann, qui œuvre pour ZenCar, une société de location de véhicules électriques pour les déplacements courts à Bruxelles, faisait partie des premiers à s'exprimer : « *Nous sommes en train d'élargir notre réseau bruxellois sur les 19 communes. Il y un souci, chacun l'aura constaté, mais la ville jouit pourtant d'un beau potentiel et d'une belle marge de progression en la matière.* » Un avis partagé par Gus van Rijckevorsel, gestionnaire d'une application de covoiturage visant les grandes entreprises (Kowo). Comme la plupart des intervenants, il faisait part de sa déception face aux problèmes de mobilités qui finissent par miner la motivation de chacun et, indirectement, le développement économique de la ville.

« *Nous devons trouver les solutions de mobilité tous ensemble, pour que tout le monde en profite* », soulignait Laurent Baeka (CarAmigo, location de voitures entre particuliers). « *Oui, il faut impérativement trouver des alternatives concrètes. Un pas est à franchir, et nous avons sans conteste chacun un rôle important à jouer* », abondait Joost Verdiesen (Uber).

Fiscalité

Plusieurs fois, la surabondance des voitures a été évoquée, et pas uniquement pour des zones bien connues comme le boulevard Reyers, le Ring ou les Quatre-Bras de Tervuren... Une étude récente l'a encore confirmé : Bruxelles reste bel et bien l'une des villes les plus congestionnées d'Europe. Rien d'étonnant à ce que plusieurs sociétés de covoiturage (comme Taxi Stop) ou de scooters partagés (Scooty), très tendance eux aussi, se soient jointes à la table ronde.

Parmi les participants qui se sont exprimés figuraient notamment Morena Kremar et Patrick Foster (Drivy, location de voitures), Anne-Claire Vanfleteren (Commuty, covoiturage), Étienne Rigo (Octa+, mais aussi sa jeune filiale Modalizy, qui propose une carte pour gérer un

"Le Pacte est la dernière ch de réformer notre enseigne

La Fondation pour l'enseignement lance un appel aux politiques.

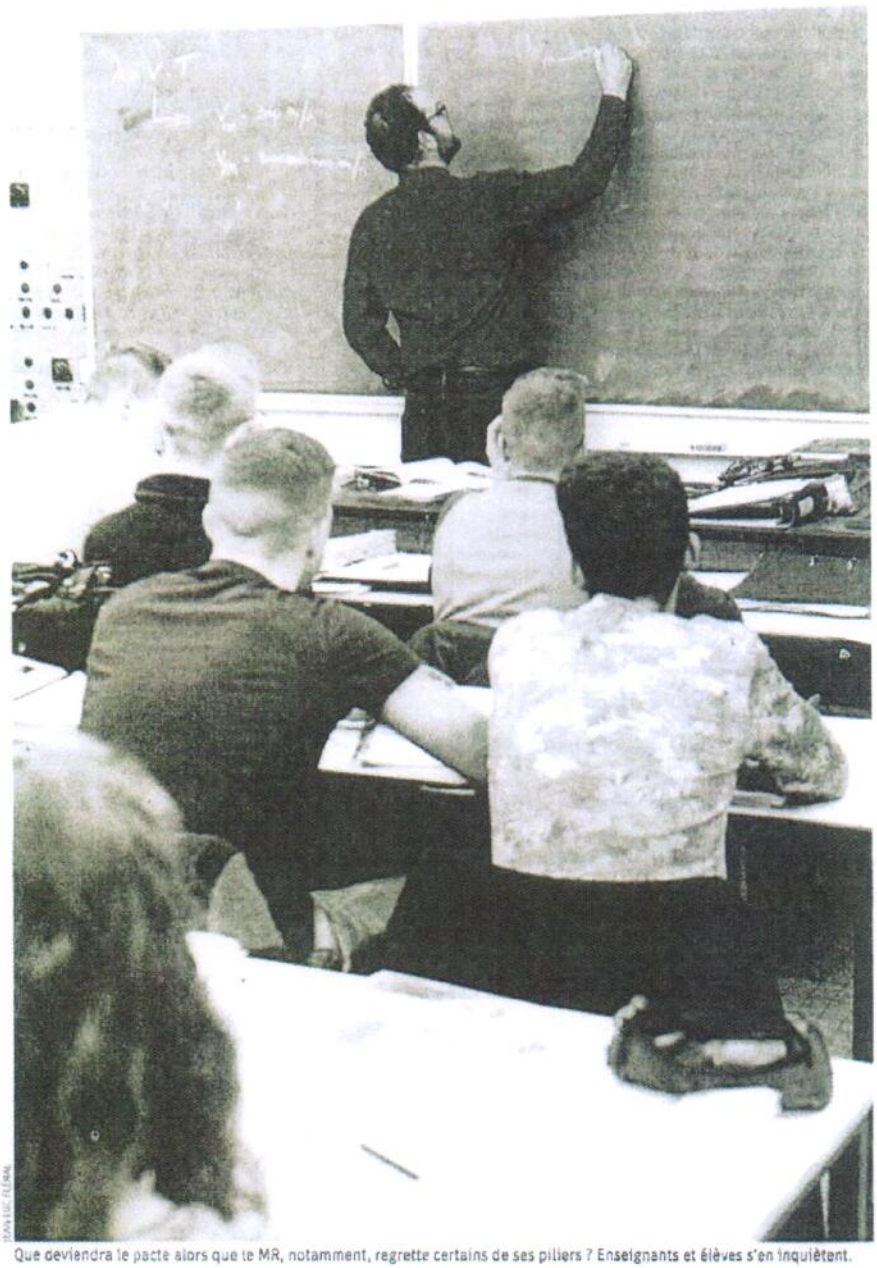

Que deviendra le pacte alors que le MR, notamment, regrette certains de ses piliers ? Enseignants et élèves s'en inquiètent.

En décembre, syndicats, associations de parents et réseaux de l'enseignement, qui composent le groupe central du Pacte d'excellence, présentaient leur troisième avis. Ce document constituait la feuille de route qui définissait, dans ses grandes lignes et ses grands équilibres, l'horizon que se fixait le Pacte d'excellence. Ce dernier se présentait comme une réforme globale et systémique, soucieuse de rendre l'enseignement francophone plus efficace et équitable.

Cet avis rédigé, il revient depuis lors au politique de planifier la réforme et de la traduire en de multiples décrets. Comme l'a régulièrement répété la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH), le Pacte est une réforme qui se concrétisera progressivement sur plus de dix ans.

Pour l'heure, jamais le Pacte n'a fait l'unanimité sur le terrain. Bien de ses aspects font polémique. Mais jamais non plus le gouvernement PS-CDH à la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a voulu le lâcher. Il a répété qu'il pourrait être amendé, que les critiques du terrain seraient entendues pour qu'il s'inscrive au mieux dans le paysage francophone, mais que les grands équilibres rédigés par les acteurs institutionnels ne seraient pas bouleversés.

Le doute politique

Depuis deux semaines cependant, la crise politique a plongé le Pacte dans le brouillard. Que deviendra-t-il, alors que le MR, notamment, regrette certains de ses piliers tels que l'allongement jusque 15 ans du tronc commun ? Il y a dix jours, les membres du groupe central ont rédigé un appel solennel pour que leur troisième avis soit respecté. Ce lundi, c'est au tour de la Fondation pour l'enseignement de soutenir fermement la réforme. *"L'ensemble du paysage politique doit envoyer un signal clair pour dire qu'il respectera le cap fixé par le Pacte"*, insistent Luc Willame et Olivier Remels, respectivement président et secrétaire général d'une fondation qui rassemble l'ensemble des réseaux et les deux organisations représentatives des entreprises en Wallonie et à Bruxelles, et qui a pour objectif de rapprocher le monde de l'école et celui de l'entreprise.

"Il y a bien entendu des aspects du Pacte qui peuvent être négociés, mais on ne peut remettre à plat les équilibres qui sont issus de plus de deux années de travail qui ont impliqué l'ensemble des forces vives de la société civile. Le Pacte est une occasion unique

ance ment"

de rendre notre enseignement plus efficace et plus équitable. Tout le monde est aujourd'hui inquiet de l'affaiblissement de notre enseignement, on ne peut plus perdre de temps", avertit Luc Willame.

Pour la Fondation, le Pacte a été initié par le politique, mais la réforme ne lui appartient plus. "*Elle est celle des acteurs*", rappelle Olivier Remels.

Non au marchandage

La grande crainte de la Fondation est que les discussions repartent de zéro. On ne peut plus se permettre de perdre du temps, fait-elle comprendre en substance. Le monde évolue très rapidement, le nombre de jeunes en décrochage est important et la qualité globale de l'enseignement laisse à désirer. Le travail et l'investissement des acteurs ont été tels durant plus de deux ans, que "*si on ne réussit pas cette réforme, on n'en réussira pas d'autres. Le Pacte constitue la dernière chance pour réformer notre enseignement*", souligne Luc Willame.

> Depuis deux semaines, la crise a plongé le Pacte dans le brouillard.

Mais alors, au-delà du signal politique fort en faveur du Pacte qui est souhaité par la Fondation, que faire ? "*Communiquer au mieux au sujet de la réforme*", développent Luc Willame et Olivier Remels. "*Le défi, c'est l'appropriation d'une telle réforme*, poursuit ce dernier. *Il faut que chaque enseignant, sur le terrain, puisse se saisir du Pacte et voir en quoi celui-ci lui permettra d'aider les jeunes, d'éveiller des talents et des vocations. Cette appropriation est un enjeu difficile, mais indispensable.*"

Beaucoup de critiques visent le Pacte, regrettant une réforme rédigée par les grands acteurs institutionnels plutôt que par les acteurs de terrain. Olivier Remels et Luc Willame ne voient cependant pas comment il aurait pu être imaginé différemment. "*C'est impossible de construire une réforme avec tout le monde. Ici, elle a été écrite par les représentants des acteurs du terrain. La société connaît certes une crise de la représentativité, mais le Pacte est la réforme des acteurs, et non un projet imposé du haut. Il n'est pas non plus basé sur une vision politique de la société*, poursuit Luc Willame. *Il prend appui sur un diagnostic partagé et avance une série de propositions concrètes. En ce sens, il ne peut faire l'objet de prochains marchandages politiques.*"

"*Aujourd'hui*, conclut Olivier Remels, *le Pacte se présente comme une occasion pour le politique. A lui de prouver qu'il peut faire avancer, dans le cadre d'une bonne gouvernance, une réforme ambitieuse et urgente.*"

BdO

Le Soir 31/08/2017

Repenser les formations qualifiantes

ÉDUCATION La Fondation pour l'enseignement publie des recommandations

▶ L'organisme plaide pour une meilleure adéquation entre les formations et le contexte socio-économique.
▶ Elle souhaite également davantage de flexibilité dans la définition des métiers à enseigner.

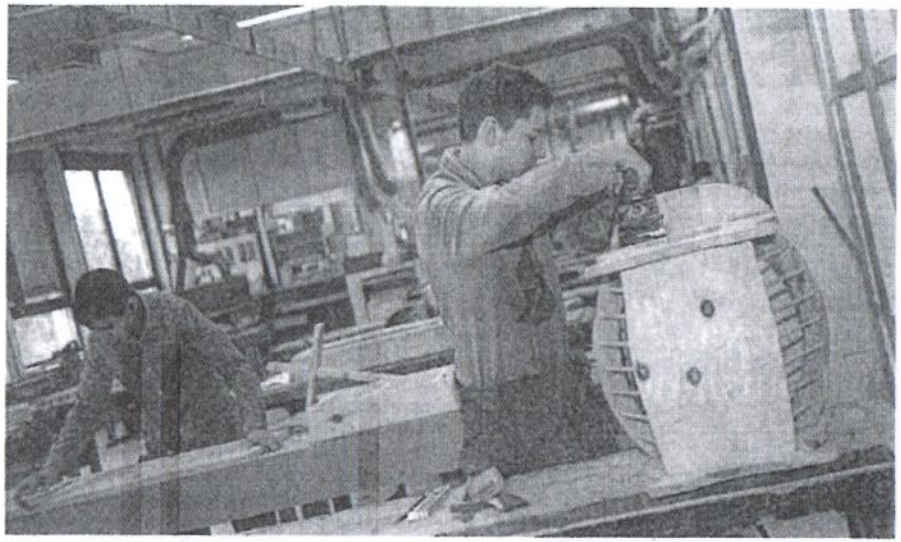

Filières professionnelles et techniques seront regroupées en une filière qualifiante. © RENE BRENY/LE SOIR.

Le Pacte d'excellence doit modifier en profondeur l'organisation des filières professionnelles et techniques. C'est heureux puisque, selon le sondage AQRate, *Le Soir* et RTBF, 98 % des citoyens francophones estiment qu'il faut *« revaloriser les filières techniques et professionnelles »*. Ils sont par ailleurs 85,9 % à juger qu'il faut davantage investir dans les filières en pénurie de personnel.

Trop souvent, études professionnelles et techniques sont perçues comme une voie de garage. Et trop rarement, en adéquation avec les réalités du monde du travail.

La ministre francophone de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH) a fait de ce chantier une des priorités du Pacte. On le savait, les deux filières doivent être regroupées au sein d'une seule « filière qualifiante ». Un gros travail de rationalisation doit être réalisé afin d'éviter trop d'offres similaires sur un même territoire. La durée de la formation sera par ailleurs revue à la baisse pour favoriser le tronc commun qui se terminerait lorsque l'élève atteint 15 ans (contre 16 aujourd'hui).

Mieux définir les profils de métier

Des réformes ambitieuses qui n'entreront pas en application avant 2018. Or, la Fondation pour l'enseignement estime qu'il n'est jamais trop tôt pour s'atteler au dossier. Chargée de créer des ponts entre les acteurs de l'école et ceux du monde l'entreprise, elle s'apprête à publier une série de recommandations à destination des entités fédérées, des responsables des secteurs professionnels et des acteurs scolaires.

« Il est urgent de remettre en phase ce que l'on apprend à l'école avec les réalités socio-économiques de la société, analyse Olivier Remels, secrétaire général de la Fondation pour l'enseignement. *Il faut qu'au sortir de sa formation, un jeune puisse trouver directement du travail. Mais, pour cela, il faut commencer par définir un "profil métier" pour les établissements scolaires et aux formateurs et qui contiendraient les savoirs et savoir-faire techniques principaux à certifier. Mais il faut toutefois laisser de la liberté aux établissements sur la manière d'enseigner, ne pas faire de détaillisme. Ainsi la réalité du terrain de l'enseignement pourrait suivre naturellement celle du milieu du travail. »*

La Fondation plaide aussi, notamment, pour une réorganisation du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), l'organe censé définir ces « profils métiers ». *« La prise de décision du SFMQ peut parfois s'avérer longue. Les étapes de validation successives mettent souvent beaucoup de temps et les remplacer par des discussions en amont, au sein de l'organe entre les différentes parties, pourrait être plus rapide. Par ailleurs, il faudrait laisser la possibilité aux acteurs de terrain, tant dans les formations que dans les secteurs, de pouvoir faire remonter les évolutions de la profession. »* ■

THOMAS CASAVECCHIA

POLLUTION

Fernelmont, l'école exposée aux pesticides

Il y a des pesticides dans la cour de récréation de l'école fondamentale Saint-Martin à Cortil-Wodon, sur le territoire de la commune de Fernelmont. Au cours des mois d'avril et mai, le responsable du laboratoire de phytopharmacie de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg), Bruno Schiffers, a prélevé des résidus de 23 herbicides et fongicides, fort probablement pulvérisés dans les champs qui bordent l'école. Malgré le respect par l'agriculteur local d'une bande tampon de 12 mètres entre les cultures et l'école, des gouttelettes ont été retrouvées.

« C'est une certitude : il y a bien des aérosols de gouttelettes de produits pesticides qui arrivent régulièrement dans la cour de récréation, indique Schiffers. *Dans la grande cour et dans celle des petits. Les embruns arrivent jusque-là. Ce ne sont pas des quantités énormes. Mais il faut faire une évaluation du risque. Les enfants et les professeurs étaient-ils présents lors des pulvérisations ? »*

On se pose aussi la question des concentrations présentes dans l'environnement. Au cours des deux mois, les champs de betteraves ont été pulvérisés cinq fois, ceux de froment à deux reprises, souvent avec des cocktails de produits, jusqu'à six différents pour une seule pulvérisation, explique le chercheur. Il est très probable que les pesticides récupérés proviennent des pulvérisations proches. *« S'ils venaient d'ailleurs, ce serait encore pire »,* indique Schiffers.

Manifestement, la zone tampon (plantée en miscanthus) n'a pas suffi à retenir les gouttelettes. Ni l'utilisation de buses anti-dérives, censées empêcher les produits chimiques de s'envoler. *« Actuellement, lorsqu'on réfléchit à la protection des groupes vulnérables, on évoque le maintien d'une zone tampon d'un mètre à peine »,* remarque Schiffers. Jeudi soir, Ecolo a rappelé que *« la Région wallonne a été alertée sur les sérieuses craintes envers la santé des Hesbignons depuis près de dix-huit mois maintenant. »* Sans grand résultat jusqu'à présent.

M.D.M.

OCT. 2017 - TERRE POLE

ENSEIGNEMENT & FORMATION

Pacte d'Excellence : le rôle de l'entreprise en débat

Le pacte est scellé depuis mai dans ses grandes lignes, mais la copie doit encore être précisée et des inflexions restent possibles au sein des grands équilibres tracés. Le phasage des mesures s'étalera jusqu'en 2030. L'étendue du chantier traduit l'ampleur de la réforme. Dès l'épluchage de la feuille de route, des résistances au changement se sont fait entendre. Les promoteurs du pacte ont appelé à ne pas mettre à mal la cohérence de l'édifice.

Ophélie Delarouzée

Des remontées critiques du terrain se sont cristallisés au sein du groupe Facebook « Non au pacte d'excellence » (19.000 membres), qui a donné le jour à l'ASBL 1Pact (250 membres). Dans ces rangs frondeurs du fond de la classe, des professeurs et parents d'élèves refusent stricto sensu la dictée du monde supra-économique. « *Que l'entreprise rentre plus dans l'école et favorise la formation des enfants, c'est important et même essentiel, mais je m'oppose à laisser le monde macro-financier mettre la main sur l'enseignement* », brandit son secrétaire Karim Djaroud, également professeur de sciences en technique et professionnel. Il lit dans le pacte une transcription trop directe du diagnostic du cabinet de consultance international McKinsey. Cela laisse, selon lui, supposer du poids du lobbying de ses « émissaires noirs », aperçus à roder autour des groupes de travail dans une expectative présumée d'infiltration, et de la faiblesse du contrepoids des représentants des acteurs de l'enseignement, dont il conteste la représentativité. Sa défiance plonge ainsi ses racines dans les fondations de la « co-construction ». Elle s'est alimentée des casseroles de l'ex-ministre Joëlle Milquet, accusée d'avoir livré les clefs de l'enseignement aux grands industriels, et se nourrit depuis de ce qu'il perçoit être des émanations des intérêts du marché.

Agiter ainsi le spectre de la marchandisation de l'enseignement renvoie à un principe fondamental explicité par l'économiste Bruno Colmant : « *On n'a jamais voulu que l'enseignement soit utilitariste, c'est-à-dire guidé par des employeurs, parce qu'on veut des têtes bien faites avant des têtes opérationnelles.* » La ministre de l'Education Marie-Martine Schyns s'est défendue d'un quelconque noyautage du processus décisionnaire des groupes de travail, dépositaires de la mission éducative, en assurant devant le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles que « *l'apport de McKinsey est limité à des fonctions de support* ». Au-delà de la distanciation prônée dans des critiques, compte tenu de l'inadéquation d'une matrice dite « productiviste », elle a vanté l'expertise de l'analyse du système scolaire francophone, objectivée par quantités de données croisées.

Karim Djaroud (asbl 1Pact)

© Pixabay

Quoi qu'il en soit, les constats alarmants empêchent de laisser un entêtement de principe avoir, à lui seul, raison d'une énième tentative de réforme. Se défaire de cette approche manichéenne et lever la partialité qu'elle induit permet d'appréhender sur le fond le travail accompli au long de ces deux années de co-construction.

Une gouvernance managériale ?

« *Le pilotage par objectifs chiffrés, où l'enseignant devient punissable si l'établissement n'atteint pas, par exemple, la baisse des redoublements escomptée, déploie une logique entrepreneuriale dans l'école* », selon Karim Djaroud, qui fait de l'argument la clef de voûte de l'opposition d'1Pact. Ces enseignants refusent de voir leur autonomie rabotée, et qui plus est soumise à une emprise managériale qui transmuterait la progression des élèves en autant de variables de profits.

Mais ce resserrement du contrôle individuel tient du développement de la collégialité des équipes, dans la visée d'une pédagogie plus différenciée. « *Les plans de pilotage seront construits sur base d'un leadership partagé entre enseignants et directions* », relaie le secrétaire général de

la Fondation pour l'Enseignement Olivier Remels, qui a dirigé le groupe de travail sur le qualifiant. « *Des contrats d'objectifs seront ensuite passés avec l'autorité publique pour répondre des difficultés réelles dans une logique de responsabilité et d'autonomie des écoles. La reddition de comptes concerne avant tout le collectif. Les retombées inévitables sur l'évaluation individuelle sont essentiellement formatives. Les sanctions sont invoquées dans des cas extrêmes et des recours sont possibles.* »

Nerf de la guerre : l'allongement du tronc commun

Le MR en a fait son cheval de bataille dans la crise politique. Son utilité est lourdement interrogée aux noms de ceux qui font tôt le choix d'aller vers un métier et qui seront amenés à décrocher. Mais c'est là quelque peu désavouer la relégation qui prévaut. Karim Djaroud présume de l'objectif caché de remonter le classement Pisa, qu'il conçoit comme une mesure, sur base de compétences, de l'employabilité des jeunes de 15 ans.

« *Le pacte prévoit d'opérer un rééquilibrage entre les connaissances et l'approche par compétences* », rapporte Olivier Remels, et les connaissances ne sont pas en reste. « *L'ascenseur social est en panne. Les résultats scolaires sont fortement corrélés à l'indice socio-économique des élèves. Il faut mieux asseoir les connaissances chez tous les jeunes, pour leur donner la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.* »

Olivier Remels (Fondation pour l'Enseignement)

Les acteurs du pacte ont estimé que les pays dotés d'un tronc commun plus long y arrivent mieux. À voir si une inflexion est envisageable sur ce point emblématique et si l'encadrement mis en œuvre pour prévenir le redoublement suffirait à rehausser le niveau. « *Un processus de remédiation sera déployé, à l'intérieur et en marge du temps scolaire, pour dépasser les problèmes avant d'arriver à un constat d'échec* », précise-t-il encore.

Ce choix de l'excellence pourrait plaire au philosophe et politologue Vincent de Coorebyter, qui s'est ouvertement prononcé sur l'importance de conjurer le déficit des connaissances de base en français et mathématiques. Le manque d'exigence, de rigueur dans la méthode et de courage dans les évaluations est, selon lui, à imputer aux directives incitant les enseignants à se détourner du rabâchage des règles, au bénéfice d'une approche ludique usant à l'envi de « trucs ».

S'il doit être éloigné des socles fondamentaux et son usage revu, l'enseignement inductif est un enjeu d'avenir face à la digitalisation des connaissances et l'automatisation des tâches, selon la prospective de Bruno Colmant : « *Le vieux privilège du professeur conservateur de la connaissance est révolu. Dans les pays catholiques, où l'enseignement est déductif, on s'obstine à apprendre des syllabi par cœur. On part de grands principes et on les applique à répétition. Dans les pays protestants, il est inductif. On s'accommode de la réalité et on repense le modèle chaque jour. C'est plus adaptatif, malléable, et cela crée des sociétés plus à même de déposer le changement.* »

Bruno Colmant

Du nécessaire rapprochement de l'entreprise

Tous s'accordent sur la revalorisation du qualifiant. « *En Allemagne et aux Pays-Bas, il y a plus de mobilité sociale que dans les sociétés catholiques, assez cloisonnées* », observe Bruno Colmant. « *Le système allemand, plus décomplexé, n'ostracise pas la filière professionnalisante et il y a une dilution de l'enseignement sur toute la carrière.* » Un pont est jeté, avec l'insertion de l'éveil aux métiers et de l'esprit d'entreprendre dans le tronc commun.

Par contre, d'après Karim Djaroud, le pacte creuse la distance entre le qualifiant et le supérieur : « *Les élèves du général et du professionnel vont s'y retrouver, mais pas ceux du technique* ». Les cours généraux allégés se dissolvent en effet dans la fusion des filières techniques et professionnelles, mettant à mal la confiance nécessaire à envisager une 7e année optionnelle, passerelle vers les graduats techniques. « *Les élèves qui sortiront du futur tronc commun ne seront plus les mêmes* », nuance quelque peu Olivier Remels.

Le rapprochement des entreprises est vu d'un bon œil, notamment pour soigner l'offre de stages et booster l'accès aux technologies. La rationalisation des filières, selon la répartition géographique et les débouchés, s'accompagne d'une simple réserve si elle venait à détrôner la primauté de la mission éducative. La réduction du qualifiant de 4 à 3 ans fait même craindre un report de formation sur les entreprises. « *Aujourd'hui, les métiers sont en réalité souvent vus en 5e et 6e, car beaucoup d'élèves bifurquent en cours de parcours, après avoir cherché leur voie en 3e, voire en 4* », remarque Olivier Remels. Pour instituer un choix positif, le pacte prévoit de mieux informer les familles et d'aider les élèves à élaborer leurs projets de vie. Reste à « *adapter les contenus avec l'évolution des métiers* », conclut Olivier Remels.

Si tirer à boulets rouges sur le pacte risquerait de déstabiliser l'ensemble, des critiques constructives pourraient encore dissiper les « flous » et infléchir les équilibres.

Une stratégie inédite

Le Groupe de Pilotage de la CPU, composé de la cellule CPU et des représentants des réseaux, des syndicats, de l'Administration, du Cabinet, propose une mise en place par arrêtés gouvernementaux, moins rigides, moins chronophages qu'un décret [1]. Ils seront l'aboutissement d'un travail de communication : *« Nous sommes allés vers les écoles concernées*, explique Nathalie Levaux, conseillère au Cabinet de la ministre de l'Éducation, *à l'écoute de leurs constats et propositions. Nous réfléchissons à des aménagements à mettre en débat dans un 2e tour de dialogue »*. Par exemple, une école, en questionnement envers le non-redoublement, a proposé un système avec des exceptions. Il permettrait un aménagement pédagogique, mais diminuerait les moyens de remédiation.

Ces rencontres permettent de rassurer. Mme Levaux : *« Par exemple, certains enseignants voient la structuration des UAA comme un dogme. Leur mise en place peut rester souple. Idem pour les profils d'évaluation : les équipes ont intérêt à les personnaliser »*.

Enfin, au vu de ces élargissements, la cellule CPU [2] relèvera dorénavant de l'Administration générale de l'Enseignement obligatoire. M. Aerts-Bancken : *« Cela pérennisera son travail »*. •

Patrick DELMÉE

[1] La loi du 19 juillet 1971 qui organise le secondaire, modifiée en 2012, permet au Gouvernement d'organiser un enseignement expérimental. bit.ly/2wE4rbQ
[2] www.cpu.cfwb.be

Les stages d'Entr'apprendre lors des journées de formation collective

La Fondation pour l'Enseignement, l'Institut de Formation en cours de carrière, l'Administration générale de l'Enseignement et leurs partenaires organisent en 2017/2018 la 4e édition d'*Entr'apprendre* [1]. Cette initiative permet à des enseignants des cours généraux et techniques, à des chefs d'ateliers, à des formateurs de Centres de technologies avancées et de Centres d'Éducation et de Formation en alternance, et à des conseillers pédagogiques, de suivre des stages en entreprise sur base volontaire. Cette année, ils seront programmés lors des journées de formation collectives inter-réseaux pour éviter de perturber l'organisation des cours dans les écoles. L'offre devrait s'étendre vers plusieurs entreprises telles qu'IBM, UCB Pharma, Magotteaux, Securex... Les organisateurs impliqueront davantage les chambres Enseignement des Instances Bassins dans le but de renforcer l'information et d'encourager les écoles à s'engager dans le projet avec des entreprises de leur bassin.

Une information ciblera particulièrement les écoles organisant des options liées aux nouveaux métiers entrant en Certification par unités (lire ci-contre) pratiqués dans les entreprises partenaires. Ils mettront aussi l'accent sur la collaboration entre enseignants de cours techniques et généraux d'une même option autour d'un projet centré sur les métiers d'une entreprise partenaire. Depuis fin aout, la plateforme numérique www.entrapprendre.be reprend l'ensemble de l'offre de stages et permet de les prolonger à travers des témoignages, des capsules vidéo sur les métiers des entreprises partenaires, l'accès à des ressources documentaires validées par les secteurs et l'actualité liée aux interactions écoles – entreprises. •

Pa. D.

[1] www.fondation-enseignement.be

Découvrir une entreprise à Liège

Pour faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes de la province de Liège et rencontrer des professionnels qui parlent de leur métier, la Cité des Métiers à Liège organise des visites d'entreprises ciblées et adaptées à l'âge des participants.
Le projet *Ouvre-boite* concerne les 5e et 6e primaires, *Orient'actions* s'adresse aux 2es secondaires (lire « Ces élèves ont choisi leur visite d'entreprise » dans *PROF* 33, p. 6), *E=mc²* vise les élèves de la 4e secondaire jusqu'au master. *CQFD* accueille les futurs enseignants...

http://planetemetiers.e-monsite.com/

WorldSkills

Pour la première fois, *WorldSkills* se déroule dans un pays arabe : les Émirats arabes unis, à Abu Dhabi. La 44e édition de cette compétition internationale se tient du 11 au 20 octobre. 76 pays envoient des jeunes âgés de moins de 23 ans, de continents, d'origines et de cultures différentes. Ils se mesureront dans 50 métiers. La préparation de l'équipe belge va bon train : formation technique de minimum trois semaines, week-ends de team-building avec coaches mentaux et sportifs, entretien psychologique...

bit.ly/2uFZivd - https://worldskillsabudhabi2017.com/en

PROF N°35 SEPT-NOV 2017

24.11.2017

Gérard Mestrallet : « Il faut faire de l'alternance une filière d'excellence »

EUROPE 24 pays s'engagent pour plus de partenariats entre éducation et business

▶ Gérard Mestrallet, président d'Engie, est aussi engagé sur le terrain de la responsabilité sociale des entreprises.
▶ Il cherche à lutter contre l'exclusion via une revalorisation de la formation en alternance.

ENTRETIEN

On connaît Gérard Mestrallet pour sa carrière de capitaine d'industrie (il est encore président d'Engie, de Suez et garde de multiples mandats dans le monde entrepreneurial). On connaît moins en revanche son engagement contre l'exclusion au sens large. Et pour une formation professionnelle de qualité. Il était cette semaine un des leaders du sommet « The European Pact4Youth » au cœur des institutions européennes à Bruxelles. Il y est intervenu comme ambassadeur européen de la formation professionnelle et comme président de la « Fondation Agir contre l'exclusion », laquelle fédère l'engagement social de 6.000 entreprises. Un sommet au terme duquel 24 pays vont s'engager à doper des politiques permettant de rapprocher écoles et entreprises dans un esprit formatif.

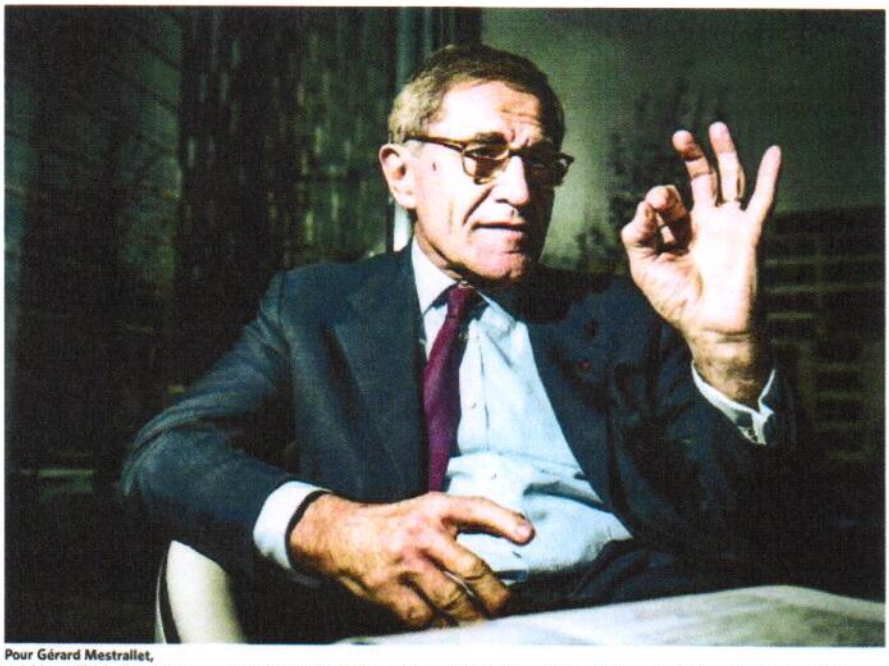

Pour Gérard Mestrallet, président d'Engie, la priorité est « de passer de l'alternance comme exception à l'alternance comme règle générale ». © BRUNO DALIMONTE

Que peut faire une fondation comme Face pour réformer la formation professionnelle ?

Nous avons listé une série de recommandations qui vont dans le sens d'une réduction du fossé entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. A ce sujet, l'alternance est un leitmotiv. Nous estimons, au niveau français, que chaque diplôme délivré par l'État, quel que soit le niveau, devrait être assorti d'une obligation de stage en entreprise. Nous pensons en outre que chaque professeur devrait, lui aussi, passer en entreprise durant sa formation. Ma priorité absolue c'est de passer de l'alternance comme « exception » à l'alternance comme « règle générale », cela pour bâtir des ponts entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. C'est à partir de là qu'on parviendra à réduire la part du chômage des jeunes liée à l'inadéquation entre formation et besoins des entreprises. Il ne s'agit pas de contester quoi que ce soit au système éducatif mais de compléter ce qu'écoles, collèges, lycées et universités peuvent apporter.

Pourquoi ce mouvement vient-il de l'entreprise ?

De plus en plus de responsables d'entreprise pensent qu'ils ont un rôle à jouer dans la formation. Henry Ford disait : « Un business dont le but unique est de faire de l'argent est un mauvais business. » *J'adhère totalement à ces propos !*

Comment, concrètement, avancer sur ce sujet ?

En réformant l'apprentissage par exemple. Tout le monde reconnaît ses bienfaits mais il stagne. Dans certains pays il s'est développé pour les métiers de service mais il a fortement régressé pour les métiers techniques. Les difficultés sont de deux ordres.
D'abord, la distance entre les pratiques du monde de l'éducation et celle du monde de l'entreprise : le premier doit reconnaître le rôle complémentaire que peut jouer le second en matière d'éducation.
Ensuite, il y a un problème culturel : l'apprentissage est le plus souvent un second choix, c'est regrettable, vraiment. Je suis administrateur chez Siemens, j'y croise de grands patrons allemands qui viennent... de l'apprentissage. Oui, il y a dans ce pays de grands patrons qui viennent de la formation en alternance et qui ont atteint le top du top dans l'industrie ! Dans de nombreux autres pays, ça n'existe pas. Ça tient au fait que l'image de l'apprentissage - trop souvent associée à une idée d'échec ou à la seule alternative au redoublement - n'est pas adéquate !

Comment changer les mentalités ?

C'est un travail de longue haleine mais il doit passer par des campagnes mettant en avant des histoires individuelles de réussite. Il faut aussi multiplier le temps passé, par tout le monde, en entreprise : une ou plusieurs semaines, chaque année, tout au long d'un cursus scolaire.

Est-ce que l'alternance ne doit pas aussi coller davantage avec exigence ?

L'alternance doit devenir une filière d'excellence. Par ailleurs, il faut aussi que les professeurs passent du temps dans l'entreprise, pour qu'ils en aient une image plus charnelle, image qu'ils pourront ensuite transmettre.

En Belgique francophone, on commence à mettre en œuvre un « Pacte pour un enseignement d'excellence ». Il prône un enseignement plus inclusif, bannit le redoublement, valorise la remédiation et, surtout, crée un tronc commun polytechnique jusqu'à 16 ans. Une bonne option ?

Et comment ! C'est très intéressant ! Lorsque l'on force une orientation trop tôt, les jeunes n'ont pas suffisamment d'informations sur ce qui sera leur métier. Si pendant la période de formation générale polytechnique allongée, on leur permet de découvrir certains métiers par une forme d'alternance, ce sera très positif. Lorsque le système scolaire allonge la formation générale et favorise la découverte de métiers techniques, il met les élèves en condition de poser, non plus un choix de relégation, mais un premier choix. Pour faire accepter un tel plan au monde de l'éducation en France, il faudrait une petite révolution. La Belgique francophone, elle, est en avance. Ça me donne des arguments pour plaider la cause d'une expérimentation comme celle-là en France ! ■

Propos recueillis par **ERIC BURGRAFF**

▶ P. 5 UN DOSSIER UNIQUE POUR LES CHÔMEURS

ACTIONS

Le plan belge

La Belgique francophone a confié à l'ASBL « Fondation pour l'enseignement » (qui œuvre en faveur de la revalorisation de l'enseignement qualifiant) le soin d'élaborer des propositions dans le cadre du sommet « The European Pact4youth ». Olivier Remels, secrétaire général, de la Fondation, détaille quelques mesures.

▶ **Éducation positive.** Alors que le tronc commun pluridisciplinaire et polytechnique est un enjeu du Pacte pour un enseignement d'excellence, la Fondation mènera des campagnes pour que l'orientation des élèves vers une éventuelle option technique passe d'un réflexe de relégation à une orientation positive.

▶ **Parcours entrepreneurial.** La Fondation prépare, pour 2018, un gros projet à l'échelle de la région bruxelloise : « *construire un parcours entrepreneurial* » afin de développer l'esprit d'entreprendre chez les élèves actuels du qualifiant (qui ne bénéficient donc pas - encore - de la réforme du tronc commun). « *Cela suppose de travailler la confiance en soi, l'éveil aux métiers, le partage d'expérience avec des entrepreneurs...* ». L'objectif est de former 3.000 élèves sur trois ans.

▶ **Soutien aux enseignants.** Pour donner des chances succès au tronc commun, la Fondation va aussi veiller à former les professeurs capables d'animer ce tronc commun, et capables de transmettre une vraie connaissance des « métiers ».

E.B.

Quarante enfants infirmes moteurs cérébraux sur le carreau

LIÈGE L'hôpital de la Citadelle veut fermer le CIMC, une structure d'accueil rare en Wallonie

Depuis quelques jours, 40 familles ayant un enfant infirme moteur cérébral sont plongées dans le désarroi. Le Centre hospitalier de la Citadelle vient de leur annoncer la fermeture, en juin 2018, du CIMC (Centre pour enfants infirmes moteurs cérébraux). Une institution rare en Wallonie – il en existe une similaire dans le Hainaut – qui prodigue différents soins à ces enfants handicapés, non sans être adossée à une école spéciale de la Ville de Liège.

La direction de la Citadelle a décidé de fermer cette structure pour des raisons budgétaires. La fermeture doit encore être avalisée par le conseil d'administration de l'hôpital mais soulève déjà une vague d'indignation sur les réseaux sociaux.

« *Cette décision n'a pas été facile à prendre. Toutes les pistes ont été examinées avant de constater que la situation actuelle conduit à un arrêt des activités telles que menées aujourd'hui* », explique la direction dans un communiqué. « *Le bâtiment de la Ville qui héberge le centre est dans un état de vétusté avancé. Des travaux ont été effectués mais ils ne constituent que des emplâtres sur une jambe de bois. Pour permettre la garantie de la sécurité des enfants et des travailleurs, un nouveau bâtiment devrait être construit. Or, aucun financement n'est prévu pour les 3 millions d'euros nécessaires à la nouvelle construction et les subsides pour la rénovation du CHR ne peuvent pas légalement être consacrés à cette fin.* »

Les enfants du CIMC ont notamment appris à faire du handikaraté. © ELODIE LEDUC

500.000 euros de pertes par an

Le CHR pointe aussi le déficit chronique du CIMC qui, chaque année, se solde par un mali de 500.000 euros hors convention Inami. « *Lors du transfert des activités de la Ville vers le CHR, en 1999, les moyens alloués aux hôpitaux permettaient à ceux-ci de financer des activités en perte. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les mesures budgétaires prises par les gouvernements successifs ont réduit drastiquement les budgets hospitaliers. Rien que les mesures de la ministre fédérale de la Santé entraînent en 2018 un manque à gagner de 3 millions d'euros pour le CHR.* »

Cette fermeture a fait bondir la coopérative politique Vega qui s'était battue pour le maintien de ce pôle médico-scolaire unique en Wallonie dans le futur projet d'écoquartier de Coronmeuse. « *La décision unilatérale du CHR est présentée comme inéluctable, irrévocable. Nous n'entendons pas les choses de cette oreille et nous dénonçons une décision absolument inacceptable, qui va mettre en grande difficulté des dizaines de familles* », déclare le conseiller Vega François Schreuer qui a déposé un projet de délibération demandant au conseil communal de mandater impérativement les représentants de la Ville de Liège au sein de l'intercommunale CHR pour revenir sur cette décision. Les familles risquent de se retrouver fort dépourvues si la fermeture est confirmée pour juin 2018. ■

PHILIPPE BODEUX

Le Soir 16/01/2018

22 FORUM

Un tronc commun plus long est-il vraiment au bénéfice de l'emploi des jeunes ?

Le Pacte d'excellence prévoit de repousser à 15 ans l'âge du choix d'une filière d'enseignement. Le ministre-président wallon Willy Borsus y voit une erreur fondamentale.

« Les entreprises veulent des jeunes d'un très bon niveau »

« D'abord définir le contenu du tronc commun, avant sa durée »

voir verso →

Le Soir 16/01/2018

Le Pacte d'excellence prévoit de repousser à 15 ans l'âge du choix d'une filière d'enseignement. Le ministre-président wallon Willy Borsus y voit une erreur fondamentale.

Marc Romainville

Marc Romainville est professeur à l'Université de Namur. Il y est notamment responsable du service de pédagogie universitaire. Il a rédigé le rapport final du groupe de travail « tronc commun » pour le Pacte pour un enseignement d'excellence.

« Les entreprises veulent des jeunes d'un très bon niveau »

Un tronc commun allongé peut rencontrer les attentes des entreprises, selon Marc Romainville.

Ce projet d'allonger le tronc commun comporterait le risque, selon ses détracteurs, de maintenir dans la filière générale des jeunes qui ont déjà décroché, qui n'ont pas le niveau et qui donc y perdraient leur temps. Qu'en pensez-vous ?

C'est leur argument central. Effectivement, notre enseignement "pré-filières" est un enseignement général extrêmement verbal, logico-mathématique, abstrait. Tous nos élèves y sont confrontés. Et ceux qui éprouvent des difficultés par rapport à ce type d'enseignement n'attendent qu'une chose : en sortir au plus vite et aller vers les filières technique ou professionnelle. Pour eux, l'orientation se fait donc négativement. L'idée de la réforme est de mettre en place un enseignement qui conviendrait mieux à une diversité de jeunes au travers d'un tronc commun pluridisciplinaire avec plus d'art, de culture, de compétences manuelles, techniques, technologiques. Et quand on dit qu'un élève, fin primaire ou début secondaire, croit savoir que sa voie est plutôt dans l'enseignement technique ou professionnel, c'est tout à fait faux. Toutes les études le montrent : les orientations à cet âge-là ne sont généralement pas celles du jeune mais celles de ses parents. Et si ce sont les siennes, il les réalise par défaut. Un jeune de 11 ou 12 ans ne dit pas seul, isolément : « Je veux être électricien ». En outre, la professeure Dominique Lafontaine le rappelait encore ce matin : plus le choix de filière est reporté, moins les inégales sociales face à l'enseignement sont fortes.

La réforme proposée aujourd'hui est-elle aussi question de moyens ?

Sur la question des moyens, je reste prudent. Certes, des "zones" de notre enseignement ont des moyens plutôt faibles par rapport aux besoins. Notamment en maternelle où des apprentissages cruciaux en matière de maîtrise de la langue sont censés s'installer. Il faut donc investir là-bas et notamment augmenter le personnel. A d'autres endroits, c'est davantage un changement de culture qui est nécessaire. L'enseignement secondaire n'est pas forcément mal financé en Belgique francophone. Mais on a pris l'habitude de gérer les élèves en les triant : on commence avec un peu tout le monde, puis on hiérarchise, on trie. C'est notre modèle. Certains établissements concentrent ainsi 80 % d'élèves en redoublement. Modifier cela, c'est davantage une question de culture et d'organisation générale du système. Il y a quantité de modèles qui montrent qu'on peut faire autrement. A titre d'exemple, – mais je ne pense pas qu'il faille aller jusque-là, tant ce serait une révolution culturelle trop importante – les pays scandinaves pratiquent la promotion automatique. Autrement dit, la question du redoublement ne s'y pose pas.

La remédiation est au cœur de ces modèles-là...

Bien sûr mais la remédiation découle d'un système où l'ambition est de faire réussir tout le monde. Si on se dit : « De toute façon, les quatre qui ne suivront pas, je les mettrai en échec », on n'a pas à être préoccupé par la remédiation.

Le ministre-président wallon indiquait à la radio lundi matin que l'allongement du tronc commun était contraire aux attentes du monde de l'entreprise. Qu'en pensez-vous ?

Il est logique selon moi de se préoccuper de savoir si les élèves pourront avoir une insertion professionnelle correcte. C'est aussi dans leur intérêt. Mais qu'est-ce que j'entends précisément du côté des entreprises ? Qu'elles souhaitent que les élèves qui sortent du qualifiant soient d'un bon niveau. Pour cette raison, elles ne sont pas opposées au fait que la formation commune soit d'un très bon niveau et leur apporte autre chose que de pures connaissances techniques. ■

Propos recueillis par
MATHIEU COLINET

Le Soir 16/01/2018

« D'abord définir le contenu du tronc commun, avant sa durée »

Olivier Remels

Diplômé en communications sociales (Ihecs), Olivier Remels a un long parcours professionnel de communicant dans les affaires publiques et la communication institutionnelle. Depuis 2014, il est secrétaire général de la Fondation pour l'enseignement, créée en 2013 et qui regroupe les cinq fédérations de pouvoirs organisateurs de l'enseignement obligatoire, les organisations représentant les entreprises à Bruxelles et en Wallonie, et des experts dans le but de créer des ponts entre l'école et l'entreprise.

Pour Olivier Remels, la question de la durée du tronc commun importe moins que les moyens que l'on se donne pour atteindre les objectifs définis dans le Pacte d'excellence.

L'allongement du tronc commun est-il une bonne chose pour augmenter à la fois la qualité de la formation du plus grand nombre tout en réduisant les inégalités scolaires ?

Tout d'abord, il faut rappeler que ce qui se trouve dans l'avis n°3 du Pacte d'excellence résulte de discussions de plusieurs années de tous les acteurs autour de la table. Il reflète donc un certain nombre d'équilibres, tissus de la base et pas d'une imposition « top-down ». C'est une première, il faut la saluer. Il subsiste une marge de discussion, mais au sein des grands équilibres trouvés, sous peine de perdre le temps et l'énergie considérables qui y ont été investis. Ceci étant dit, sur la durée du tronc commun, la Fondation pour l'enseignement ne se prononce pas sur sa durée idéale. On considère que c'est l'affaire des pédagogues et des spécialistes.

Mais partagez-vous le constat selon lequel plus le tronc commun est long, mieux c'est ?

Je ne peux que constater que les études internationales tendent à démontrer qu'un tronc commun suffisamment long est de nature à diminuer les inégalités et permet à un maximum d'élèves d'acquérir des savoirs et des compétences de base. Mais on pourrait poser le débat de manière différente qu'aujourd'hui : cela fait-il sens de définir la durée du tronc commun avant d'avoir défini ce qu'on va y faire ? Car ce qui nous intéresse, c'est ce qu'on va y faire, pourquoi et comment. Les grands objectifs sont consensuels : plus de qualité, plus d'équité, avec notamment une diminution du redoublement à l'horizon 2030. Ces objectifs concrets doivent permettre de travailler à remplir le cahier des charges, avant de définir si le tronc commun doit s'arrêter à 14 ou 15 ans. Des groupes de travail référentiels vont définir, dans les prochains mois, quels contenus vont être abordés et comment. Je trouve qu'il est important de faire ce travail, avant de fixer un cap maximum pour le tronc commun. Mais je ne peux que constater qu'une fois que l'on aura évalué l'ensemble des savoirs et compétences que l'on veut renforcer dans le tronc commun, plus tous ceux qu'on a voulu y ajouter (éveil aux technologies, numérique, remédiation, ouvrir aux activités parascolaires, etc.), il faudra trouver suffisamment d'espace dans la grille horaire et donc suffisamment de temps pour atteindre ces objectifs.

Willy Borsus estime qu'un tronc commun jusqu'à 15 ans est « contraire à ce qu'attend le monde de l'entreprise ».Que vous disent les représentants des entreprises ?

Ce qui ressort de manière constante, c'est une demande de savoir-être, des jeunes qui soient suffisamment matures pour interagir de la bonne façon. Deuxièmement, une maîtrise des savoirs et des compétences de base, soit ce qu'on apprend à l'école, de manière à pouvoir construire d'autres apprentissages. Troisièmement, chaque secteur, chaque métier est différent. Il n'y a pas d'univocité quant à l'âge auquel un jeune devrait être prêt à l'emploi. Par contre, ce que ne veulent pas les entreprises, c'est un nivellement par le bas qui ferait qu'on laisse traîner, dans un tronc commun rallongé, des jeunes qui n'y auraient plus leur place. Des jeunes qui seraient démotivés et auraient, dès lors, encore moins d'appétence pour aller vers des filières techniques et des métiers dont les entreprises ont grandement besoin. Mais beaucoup d'entreprises sont conscientes qu'il ne faut pas confondre l'école et la formation professionnelle et que le rôle de l'école est d'abord d'ancrer les savoirs et les compétences et de donner de bonnes raisons aux jeunes de se développer ensuite dans la filière qu'ils auront choisie en connaissance de cause. ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA